



Our Ref.: NCP GB11-004 – Application du Traité

Rome, 12 avril 2024

NOTIFICATION

Application du Traité

Informations sur la prorogation de la date limite de présentation des rapports

Chère Madame/Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la [Résolution 8/2023](#), Application du Traité, par laquelle l'Organe directeur a décidé de reporter au **1^{er} octobre 2024** la date limite de présentation des rapports lors du deuxième cycle de rapports et a prié instamment les Parties contractantes qui n'ont pas encore présenté leurs rapports de le communiquer d'ici cette date limite.

L'Organe directeur a noté que les rapports nationaux constituent un outil d'autoévaluation important pour mesurer les progrès accomplis dans l'application du Traité international et a souligné l'utilité des informations communiquées jusqu'à présent pour éclairer les décisions.

Sur le [site web](#) du Traité international, les Parties contractantes peuvent trouver [un bref guide sur la manière de présenter un rapport](#), avec des liens vers des informations complémentaires pertinentes (qui sont reproduites en annexe). Le site web contient également une section «[foire aux questions](#)» contenant des informations supplémentaires sur les rapports nationaux.

Pour toute requête ou demande d'informations complémentaires, veuillez contacter le Secrétaire du Traité international à l'adresse PGRFA-Treaty@fao.org.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération

Kent Nnadozie
Secrétaire

Traité International sur les ressources phylogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture



Comment présenter des rapports conformément aux dispositions de la section V des procédures d'application

- 1- Téléchargez et révisez le modèle normalisé de présentations de rapports <http://www.fao.org/3/ca8821fr/ca8821fr.pdf> ainsi que la « [Foire aux questions](#) »
- 2- Compilez ou obtenez les contributions nécessaires auprès des autorités nationales compétentes. Vous pouvez voir d'autres rapports reçus sous: <http://www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/compliance/compliance-reports/fr/>
- 3- Obtenez du Secrétariat du Traité votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour le système de présentation de rapport en ligne: <http://faoitpgrfa.ort-production.linode.unep-wcmc.org/>
- 4- Téléchargez les données dans les différentes sections et soumettez-les via le système. Il y a une [section d'assistance](#) en ligne. Le système générera un rapport PDF.
- 5- Envoyez un message à l'adresse électronique PGRFA-Treaty@fao.org en joignant le rapport en format PDF.

Veillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse PGRFA-Treaty@fao.org en cas de problème ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires.